ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et accessoires, etc., d'une buvette et épicerie, d'une glacière de valeur et d'une caisse enregistreuse.

Edmond J. Bouloo vs. Lazaro Barino et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,[illegible] — En vertu d'un ordre de vente daté du 4 mars 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 15 mars 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur lieux No. 1319 avenue Tulane.

Le contenu entier ainsi que les accessoires, et le stock en marchandises de l'épicerie et buvette en les dits lieux ainsi qu'une balance enregistre, une grande glacière et une caisse enregistreuse.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES T. STARKEY,
Avocat pour le demandeur.
mars5,6,7,11,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano de valeur "Hart."

Justine Hart Piano House vs. H. H. Solomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 97,765 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 15 mars 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt rue St. Anne, entre les rues Royale et Chartres, un piano "Hart," en bois de noyer.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN WOLFF,
Avocat pour le demandeur.
mars4,11,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Sixième District, portant le No. municipal 2515 rue Hurst, entre les rues Joseph et Octavie, terrains 50'x120'.

The Barber Asphalt Paving Company vs. William Freret et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102,731 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 462, borné par les rues Hurst, Joseph, Octavie et St. Charles, et mesure cinquante pieds de face à la rue Hurst sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. J. THILBODEAUX et L. M. JANIN,
Avocats pour le demandeur.
mars7,14,21,28avril2,3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District portant le No. 2512 rue Valence, entre les rues Freret et S. Robertson (dans le carré de la rue Upperline).

Miles H. et E. Hearne vs. John A. Canal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,369 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, désignés par le No. quatre de l'Ilet No. 606, borné par les rues Valence, Freret, S. Robertson et Upperline, sur un plan du dit Ilet fait par George de Armas, voyer, le 16 novembre 1909, une copie duquel est annexé à un acte passé devant James Simeon, notaire dans cette ville, le 20 février 1911. D'après le dit plan, le dit terrain s'étend à une distance de quatre-vingt-dix pieds de l'encoignure des rues Valence et Freret et mesure à partir de là en mesure américaine, trente pieds sur la rue Valence sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit terrain portent le No. municipal 2512 rue Valence.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES SCHEUBLE,
Avocat pour le demandeur.
fév7,14,21,28mars7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi intérêt indivis en une propriété de valeur améliorée du Premier District connu comme No. 1317 et 1319 rue Julia, entre les rues Liberté et Franklin (dans le carré de la rue Givod).

Jos. A. Gourlie vs. Albert Gerdes et Anthony J. Rossi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 97,922—En vertu d'un writ de Fieri Facias contre Albert Gerdes, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le demi intérêt indivis d'Albert Gerdes, défendant, dans la propriété ci-après décrite:

Un certain morceau ou parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans le carré, borné par les rues Liberté, Julia, Franklin et Girod, et mesurant cinquante deux pieds de face sur la rue Julia sur une profondeur de cent vingt trois pieds onze pouces sur le côté de la Ligne la plus près de la rue Franklin et une première profondeur de quatre vingt cinq pieds sur l'autre côté de la Ligne vers la rue Liberté sur laquelle profondeur la dite parcelle de terre se rétrécit de onze pieds et de là a une troisième Ligne de profondeur au fond de cette partie et est composé de l'entier des terrains 148 et 150, et de quinze pieds, dix pouces de profondeur sur trente neuf pieds de largeur du fond de la parcelle du terrain 147 l'entier étant plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus comme propriété de Albert Gerdes.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
fév7,8,9,14,21,28mars7,12,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

I. Deux terrains sur la rue Général Taylor (dans le carré des rues Delachaise, Willow et avenue S. Claiborne).

II. Un terrain sur la rue Willow (dans le carré des rues Claiborne, Milan et Général Taylor) avec améliorations, etc.

Frank B. Twomey vs. William Zinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,323 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 mars 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

I. Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les améliorations y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. vingt huit et vingt neuf dans l'Ilet No. 4, borné par les rues Willow, Delachaise, Général Taylor et avenue S. Claiborne, sur un croquis dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 10 avril 1906, annexé à un acte 1031 de 1906 passé devant F. J. Dreyfous, notaire, suivant lequel dit croquis les dits terrains mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Général Taylor, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quinze pieds, et

II. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville désigné par le No. douze dans l'Ilet No. 669, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor, exposé sur un croquis paragraphé "ne varietur," et annexé à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 22 juin 1895. Suivant lequel croquis, le dit terrain s'étend à une distance de cent cinquante pieds de la rue Milan et mesure trente pieds de face sur la rue Willow sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
fév14,21,28mars7,14,19,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District, à savoir:

1. Un demi ilet mesurant 152' 6" sur la rue Audubon; 200' 4" sur la rue Jeannette, 152' 6" et 6½'" sur la ligne de la Propriété Foucher ou Place Audubon et 195' 5" et 4'" sur la ligne le divisant de l'autre moitié de l'Ilet.

2. Deux terrains sur la rue Audubon (dans le carré des rues Jeannette, Birch et Audubon) mesurant chacun 30' 6" sur 120'.

Jackson Brewing Company vs. Mme Pauline O. Grego.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,303 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. La moitié de l'Ilet No. 21 formé des terrains un, deux, trois, cinq, treize et quatorze, mesurant cent cinquante deux pieds six pouces de face sur la rue Audubon, deux cents pieds, quatre pouces de face sur la rue Jeannette, cent cinquante deux pieds, six pouces, six lignes et demie sur la ligne de la Propriété Foucher ou Place Audubon et cent quatre vingt quinze pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne la divisant de l'autre moitié du dit Ilet, lequel Ilet est borné par les rues Audubon, Jeanette, Birch et Place Audubon.

2. Les deux terrains désignés par les numéros 7 et 8 de l'Ilet No. 628, désignés par les Nos. 7 et 8 et adjacents l'un l'autre, mesurant chacun trente pieds, six pouces de face sur la rue Audubon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le dit Ilet étant borné par les rues Audubon, Birch, Green et Place Audubon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY et EDWARD M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.
fév8,10,14,21,28mars7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Quatrième District, portant le No. municipal —, rue Prieur, entre les rues Seconde et Troisième.

Frank B. Twomey vs. Mlle Mary Brickley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,324 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 428, borné par les rues Prieur, Roman, Seconde et Troisième, désignés par les lettres C et D sur un croquis de voyer fait par D. E. Seghers et Fils, voyers, daté le 23 novembre 1910, annexé à un acte devant E. L. Weil, notaire dans cette ville, le 25 novembre 1910, et les dits terrains sont adjacents, et mesurent chacun d'après le dit croquis, trente pieds de face à la rue Prieur, la même largeur dans le fond, sur cent cinquante quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
PANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28avril3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu, accessoires, stock, etc., d'une pharmacie.

Deux caisses enregistreuses.

Society of the Daughters of Charity of St. Vincent de Paul vs. George W. McDuff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,590 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et avec consentement des partis, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, VENDREDI, 14 mars 1913 à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux No. 2032 rue Magasin, l'entier contenu, accessoires, meubles, stock, etc., de la pharmacie sur les dits lieux suivant inventaire enregistré.

Ainsi que 2 caisses enregistreuses.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CAGE, BALDWIN & CRABITES,
Avocats pour le demandeur.
mars2,7,14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le No. municipal 1112 rue Bordeaux, entre les rues Chestnut et Colisée—terrains 61'x120'.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Willie W. Woods, épouse de Thomas J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,549 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Colisée (anciennement Plaquemines), Lyon et Bordeaux, composé d'une partie du terrain original No. vingt-quatre, mesurant vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'arrière partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dite arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles faisant l'entière partie soixante et un pieds de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds de profondeur sur les lignes parallèles, et commençant soixante six pieds six pouces de l'encoignure des rues Bordeaux et Chestnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
mars7,8,14,21,28av4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, améliorée du Sixième District portant le No. municipal 4841 rue Tchoupitoulas, coin de la rue Lyon (dans le carré des rues Jersey et Upperline).

New Orleans Brewing Company vs. Succession de William Spilmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,180 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 121, borné par les rues Tchoupitoulas, Lyon, Jersey et Upperline, formant le coin des rues Tchoupitoulas et Lyon, mesurant trente pieds quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et face sur la rue Lyon de cent pieds entre lignes parallèles.

Le dit terrain étant la moitié du terrain original No. un, le tout d'après un plan dressé par M. Culmsieg, voyer, daté le 11 avril 1853 et déposé dans le bureau de E. Commagère, ancien notaire dans cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats.
fév7,14,21,28mars7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi ilet terre de valeur dans le Sixième District mesurant 152' 6" sur la rue Audubon; 200' 4" sur la rue Jeannette; 152' 6" et 6½'" sur la ligne de la Propriété Foucher de la Place Audubon; 195' 5" et 4'" sur la ligne séparant l'autre moitié de l'Ilet.

Jackson Brewing Company vs. Mme Pauline O. Grego.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,304 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

La moitié d'un ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 21, borné par les rues Audubon, Jeannette, Birch et Place Audubon, formé des terrains un, deux, trois, quatre, cinq, treize et quatorze, suivant le croquis fait par D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 21 octobre 1908, et mesure d'après le dit plan cent cinquante deux pieds, six pouces de face sur la rue Audubon, deux cents pieds, quatre pouces de face sur la rue Jeannette (anciennement rue Wapping) cent cinquante deux pieds, six pouces et six lignes et demie sur la ligne de la Propriété Foucher de la Place Audubon, et cent quatre vingt quinze pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne la divisant de l'autre moitié du dit Ilet.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY et EDWARD M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.
fév8,10,14,21,28mars7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District portant les Nos. municipaux 1726 et 1728 rue Bordeaux, entre les rues Baronne et Carondelet (dans le carré de la rue Upperline).

Willis H. Verneuille vs. Mme Philip Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,724 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le No. municipal 441, borné par les rues Bordeaux, Upperline, Baronne et Carondelet, désignés comme terrains Nos. sept et huit sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis, voyer, et annexé à un acte passé le 11 mai 1903 devant William R. Ker, notaire, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bordeaux sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
fév7,14,21,28mars7,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, consistant de 21 terrains, etc., dans le carré borné par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro.

Michel Schneider vs. Philip T. Nagle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,580 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Vingt et un certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 3654, borne par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro, et désigné par les numéros 2 à 22 inclusivement, et mesurant ci-après à savoir:

Terrains 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Monroe, sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 5 forme l'encoignure de l'avenue Monroe et de la rue Touro, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrain No. 14 forme l'encoignure des rues Touro et Timoleon, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains Nos. 15, 16 et 17 mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Timoleon, sur une profondeur entre lignes parallèles de 139 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 18 forme l'encoignure des rues Timoleon et Bourbon et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Terrains Nos. 19, 20, 21 et 22 mesure chacun 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Toutes les mesures plus ou moins. Rue Bourbon (anciennement Bagatelle), rue Touro (anciennement rue Union).

Acquis par Philip T. Nagle de Francis Bistes et al, par un acte passé devant Martin H. Manion le 1er décembre 1909 enregistré dans le C. O. B. 230 folio 122.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil; Paroisse d'Orléans.
MARTIN H. MANION,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une parcelle de terre d'une grande étendue et de valeur élevée dans le Deuxième District commençant à une distance de 55' 2" de l'encoignure de la rue Dumaine et de l'avenue Carrollton et mesurant 207' 7" 6'" de face à l'avenue Carrollton (dans cette parcelle de terre bornée par les deux dites rues et le chemin de la Métairie et le Morgan Boulevard).

Whitney-Central Trust & Savings Bank vs. William Gomez et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 101,797 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 mars 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignée comme lettre B sur le plan de voyer fait par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civil, le 11 novembre 1912, suivant lequel, le même terrain B commence à une distance de cinquante cinq pieds, deux pouces de l'encoignure de la rue Dumaine et avenue Carrollton, et mesure deux cent sept pieds, sept pouces et six lignes de face sur l'avenue Carrollton avec une première profondeur sur le côté de la rue Dumaine et s'étend vers le Morgan Boulevard sur une ligne parallèle avec le Chemin de la Métairie, une distance de soixante huit pieds dix pouces; de là aux angles droits vers le Chemin de la Métairie et parallèle au Morgan Boulevard une distance de trois cent trente quatre pieds, huit pouces et trois lignes; de là aux angles droits vers l'avenue Carrollton et sur une ligne parallèle avec le Chemin de la Métairie une distance de cent quatre vingt douze pieds, pas de pouces, et une ligne; de là aux angles droits sur une ligne parallèle avec le Morgan Boulevard et dans une direction opposée du Chemin de la Métairie, une distance de cent soixante sept pieds, cinq pouces et quatre lignes, sur quoi il touche à l'avenue Carrollton.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
fév14,15,21,28mars7,14,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, portant le No. municipal 2283 rue Philip, au coin de la rue Franklin (dans le carré des rues Liberty et Jackson).

German-American Homestead vs. Randall Porter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,618 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. un dans l'Ilet No. 319, borné par les rues Philip, Franklin, Liberty et Jackson sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de ville, daté le 29 mai 1909, annexé à un acte de vente passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, daté le 10 août 1909. D'après lequel croquis le dit terrain mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip la même largeur dans le fond sur une profondeur, entre lignes parallèles et une façade sur la rue Franklin de quatre-vingt-dix pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

6mars6,10,15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Anthony J. Brasco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,749 — Division E — Attendu que Mme Rosie Knep, par veuve de Anthony G. Brasco, a présenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres administration dans la succession de Anthony G. Brasco, décédé intestat; avis est par le present donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,697 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme Ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et accessoires, etc. d'une buvette et restaurant au Fort Espagnol, consistant d'un comptoir de buvette, étagères, glacières, tables, chaises, faïencerie et verrerie, fourneau de cuisine et ustensiles, liqueurs, caisse enregistreuse, dactylographe, coffre-fort en fer, phonographe, éventails électriques, tentes, nappes et serviettes en toile, etc., etc.

New Orleans Railway and Light Co. vs. Reno Catering Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,099 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 18 mars 1913 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Au Fort Espagnol sur les lieux connus comme "Reno's Restaurant" le tout et en particulier l'entier contenu, accessoires, meubles, stock, diverses, etc., de la buvette et du restaurant sur les dits lieux suivant l'inventaire enregistré, 1 caisse enregistreuse "National"; 1 dactylographe, 1 coffre-fort en fer, 1 phonographe et disques, 1 lot d'éventails électriques, tentes, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT.
Avocats pour le demandeur.
mars7,13,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

I. Vente de propriétés de valeur, améliorées, du Sixième District, portant les Nos. municipaux 1449 et 1453 rue Arabella, entre les rues Hurst et Garfield (dans le carré de la rue Joseph).

II. Portant le No. municipal 1519 rue Joseph, entre la rue Hurst et l'avenue St. Charles (dans le carré de la rue Octavie).

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. Carrie S. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 103,402 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'faire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 avril 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement — Deux certains lots de terre ou portions de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 58, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst et Garfield, désignés par les lettres A et B sur un croquis de voyer fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 26 mai 1909, annexé à un acte passé devant Charles Théodore Soniat, notaire, le 5 juin 1909. D'après le croquis, terrain B commence à une distance de trente pieds de l'angle des rues Arabella et Garfield